
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les psychologues du secteur public dévalorisés, le ministre Carmant ouvre les valves du privé

Montréal, le 21 janvier 2021 – Une douche froide tombe sur les psychologues œuvrant dans le réseau public de la santé et des services sociaux du Québec. Pour pallier le manque de personnel et de services, le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, a débloqué en novembre un budget non récurrent de 25 millions de dollars pour confier des dossiers à des psychologues du secteur privé. Les taux horaires autorisés vont jusqu'à 100 \$ de l'heure.

Or, les psychologues du réseau public sont sans convention collective depuis le 31 mars dernier et certaines demandes patronales menacent de réduire leur rémunération. À la table de négociation présentement, le SCFP peine à obtenir le maintien des primes associées à leur titre d'emploi. De plus, la partie gouvernementale souhaite abolir la pleine reconnaissance de la scolarité des psychologues à l'embauche, ce qui représenterait plus de 100 000 \$ de pertes salariales sur l'ensemble d'une carrière.

« C'est ce qui arrive quand un gouvernement dévalorise pendant plusieurs années ses professionnels : il se coince, se tourne d'urgence vers le privé, et la dévalorisation repart de plus belle. Et quel sera le résultat? Des démissions et un exode vers le privé? En tout cas, ce n'est pas une façon de dire merci à nos membres qui luttent depuis mars dernier contre la vague de détresse psychologique qui déferle sur le Québec », de lancer Frédéric Brisson, président du Conseil provincial des affaires sociales (CPAS-SCFP).

« Par-dessus le marché, la négociation du secteur public traîne en longueur et le gouvernement maintient des demandes qui réduiraient une rémunération déjà non compétitive. Les listes d'attente pour consulter un psychologue du secteur public sont déjà terriblement longues. Il faut s'inquiéter d'une nouvelle baisse d'accès aux services si ce gouvernement continue à dévaloriser et vider le réseau public », de déplorer Frédéric Brisson.

Comptant près de 122 000 membres au Québec, le SCFP représente quelque 24 700 membres dans le secteur de la santé et des services sociaux au Québec. Le SCFP est de plus présent dans les secteurs suivants : les communications, l'éducation, les universités, l'énergie, les municipalités, les sociétés d'État et organismes publics, les transports aérien et terrestre, le secteur mixte ainsi que le transport maritime. Il est le plus grand syndicat affilié à la FTQ.

– 30 –

SOURCE : Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)

Renseignements : Sébastien Goulet, Service des communications du SCFP, 438 882-3756